

18 novembre 2015

Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 7 septembre 2015: «Pour sécuriser la sortie de la rue Marie-Brechbuhl (1202 GE)».

Rapport de M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret.

Cette pétition a été renvoyée à la commission des pétitions le 7 septembre 2015 par le Conseil municipal. La commission s'est réunie le 2 novembre 2015 sous la présidence de M. Grégoire Carasso. Les notes de séance ont été prises par M. François Courvoisier.

Texte de la pétition

(Voir annexe.)

Séance du 2 novembre 2015

Audition de M^{mes} Catherine Fleury, enseignante à l'école Trembley, Romina Imperiale, mère d'une élève, et de M. Pascal Masnari, président de l'Association des parents d'élèves de l'école Trembley, pétitionnaires

M^{me} Fleury explique que la fille de M^{me} Imperiale, élève de sa classe, a eu un accident. Suite à cet accident, elle est allée voir comment l'endroit était aménagé et a décidé de lancer une pétition avec l'Association des parents d'élèves afin que l'endroit soit sécurisé.

M^{me} Imperiale donne des précisions sur l'accident de sa fille et démontre l'insécurité de l'endroit: «Une voiture est sortie du parking qui comprend 500 places et génère beaucoup de va-et-vient. Le conducteur n'a pas vu l'enfant et l'a renversée. Cet accident a choqué beaucoup de parents d'élèves. Le lendemain, alors qu'elle repassait sur le lieu de l'accident, un enfant de 3 ans a failli être renversé et a pu être attrapé de justesse par sa mère. Alors que le feu pour piétons était vert, une voiture est passée sans voir que le feu était rouge pour elle.»

M. Masnari indique que l'Association des parents d'élèves demande depuis deux ans que la rue Pestalozzi soit sécurisée. L'association estime que cette rue, située à côté de l'école Trembley, est dangereuse pour les enfants. Il y a peu de passages piétons. Le carrefour en bas de la rue est mal sécurisé et les voitures roulent très vite. Ainsi la pétition va dans le sens des demandes de l'association.

M^{me} Fleury précise que, lorsqu'on monte la rue Pestalozzi, la rue Marie-Brechbuhl se trouve sur la gauche. Juste avant cette rue, il y a un mur avec du

lière et les voitures sortant de la rue Marie-Brechbuhl pour s'engager sur la rue Pestalozzi ne voient les piétons qu'à la dernière seconde. Il y a beaucoup de circulation à la rue Pestalozzi. Lorsque les conducteurs sortent de la rue Marie-Brechbuhl pour descendre la rue Pestalozzi, ils doivent regarder à gauche et ne peuvent pas voir les enfants cachés par le mur. S'ils souhaitent remonter la rue, ils doivent regarder en même temps les voitures et les piétons et s'engagent rapidement comme ils le peuvent, raison pour laquelle les pétitionnaires souhaitent qu'un feu soit installé et synchronisé avec le passage piéton adjacent. M^{me} Imperiale ajoute que les pétitionnaires souhaitent également qu'un marquage au sol soit réalisé pour signaler aux piétons la sortie du parking. En outre, il faudrait que le feu du passage adjacent soit prolongé, car il est trop court et les enfants n'ont jamais le temps de traverser correctement.

Questions des commissaires

Une commissaire, se référant au fait que l'Association des parents d'élèves demande depuis deux ans que la rue Pestalozzi soit sécurisée, voudrait savoir quelles démarches elle a entreprises.

M. Masnari explique être passé par le directeur de l'établissement pour formuler ses requêtes. L'association demande un agrandissement des îlots pour piétons sur le carrefour en bas de la rue Pestalozzi, une meilleure synchronisation des feux, des panneaux pour signaler la proximité de l'école, plus de patrouilles et des dos-d'âne le long de la rue Pestalozzi car les voitures ont tendance à rouler trop vite, notamment à cause de la descente. M. Masnari précise que cela fait deux ans que le directeur de l'établissement écrit aux personnes concernées et qu'il n'y a pas de réaction. L'établissement Trembley-Vidollet est le plus grand de la ville de Genève, avec plus de 600 élèves.

Une commissaire souhaite savoir si le parking dont il est question est privé. M^{me} Imperiale indique qu'il y a deux parkings privés et deux parkings publics.

Un commissaire demande si les nombreux taxis qui passent par la rue Pestalozzi viennent de la gare ou de la rue Hoffmann.

M^{me} Fleury indique ne pas pouvoir répondre à cette question, mais elle confirme que de nombreux taxis passent par la rue Pestalozzi.

Une commissaire demande si les démarches ont été entreprises uniquement par l'intermédiaire du Conseil d'établissement ou si certaines d'entre elles ont été entamées directement par l'Association des parents d'élèves.

M. Masnari répond que, pour l'instant, toutes les démarches ont été entreprises via le Conseil d'établissement.

Discussion de la commission

Un commissaire estime qu'avoir un trottoir surélevé pourrait aussi contribuer à améliorer la sécurité du lieu.

Le président de la commission indique que cette idée peut être transmise via une recommandation jointe à la pétition.

Un commissaire souligne que les travaux demandés auront un coût très faible, négligeable par rapport à la perte d'une vie humaine. Il souhaite ainsi que la commission vote immédiatement.

Le président demande à la commission si elle souhaite entrer en matière pour voter immédiatement sur la pétition P-345. Celle-ci entre en matière par 7 oui (1 EàG, 3 S, 2 MCG, 1 UDC) contre 6 non (1 EàG, 2 DC, 3 LR) et 1 abstention (Ve) pour voter immédiatement.

Le président, en l'absence d'intervention, soumet au vote de la commission le renvoi de la pétition P-345 au Conseil administratif. Le renvoi est accepté à l'unanimité des commissaires présents, soit par 14 oui (2 EàG, 3 S, 1 Ve, 2 DC, 3 LR, 2 MCG, 1 UDC).

Le président met ensuite aux voix la recommandation d'étudier l'installation d'un trottoir traversant. La recommandation est acceptée par 11 oui (2 S, 1 Ve, 2 DC, 3 LR, 2 MCG, 1 UDC) et 3 abstentions (1 S, 2 EàG).

Annexe: pétition P-345

Pour sécuriser la sortie du chemin Marie-Brechbuhl (1202 Ge)

Pétition à l'attention du Conseil municipal

de la Ville de Genève et du Grand Conseil du canton de Genève

P-345

Nous, soussigné-e-s, parents d'élèves, enseignants et habitants du quartier, avons constaté que la sortie du chemin Marie-Brechbuhl est fréquentée par de nombreux riverains utilisant les deux parkings souterrains des immeubles avoisinants ainsi qu'un parking public totalisant 465 places de stationnement. Il n'y a pas de signalisation lumineuse pour s'engager dans la rue Pestalozzi. Le passage piéton adjacent qui permet de traverser la rue est sur demande et les voitures sortants des parkings profitent de l'arrêt des véhicules pour s'engager à toute vitesse en traversant le trottoir dont la visibilité est restreinte par un mur.



C'est pourquoi nous :

- demandons que la sortie du chemin Marie-Brechbuhl sur la rue Pestalozzi soit sécurisée par un marquage au sol sur le trottoir.
- demandons que soit installé un feu de signalisation synchronisé avec celui du passage piéton adjacent.
- demandons que la phase du feu pour les piétons soit rallongée.

Ceci, afin d'éviter de nouveaux accidents dans une zone d'habitation proche de l'école de Trembley.

Nom et Prénom	Adresse	Signature
---------------	---------	-----------

Comité pétitionnaire : Mmes Impériale Romina, Fleury Catherine, M. Masnari Pascal

Pétition à retourner avant le 30 juin chez IMPERIALE Romina, 38 avenue de la Forêt, 1202 Genève/ ou chez MASNARI Pascal, Ch Gilbert-Trolliet 4, 1209 Genève/ ou chez FLEURY Catherine, 7 avenue Ernest-Pictet, 1203 Genève

R 31.8.2015

Genève, le 27 août 2015

Secrétariat du Conseil municipal
rue de la Croix-Rouge 4
1204 Genève

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint une pétition pour sécuriser la sortie du chemin Marie-Brechbuhl 1202 Genève, munie de 181 signatures, adressée au Conseil municipal de la ville de Genève ainsi qu'au Grand Conseil du canton de Genève. Elle est libellée comme suit :

Nous, soussigné-e-s, parents d'élèves, enseignants et habitants du quartier, avons constaté que la sortie du chemin Marie-Brechbuhl est fréquentée par de nombreux riverains utilisant les deux parkings souterrains des immeubles avoisinants ainsi qu'un parking public totalisant 465 places de stationnement. Il n'y a pas de signalisation lumineuse pour s'engager dans la rue Pestalozzi. Le passage piéton adjacent qui permet de traverser la rue est sur demande et les voitures sortants des parkings profitent de l'arrêt des véhicules pour s'engager à toute vitesse en traversant le trottoir dont la visibilité est restreinte par un mur.



C'est pourquoi nous :

- demandons que la sortie du chemin Marie-Brechbuhl sur la rue Pestalozzi soit sécurisée par un marquage au sol sur le trottoir.

- demandons que soit installé un feu de signalisation synchronisé avec celui du passage piéton adjacent.
- demandons que la phase du feu pour les piétons soit rallongée.

Ceci, afin d'éviter de nouveaux accidents dans une zone d'habitation proche de l'école de Trembley.

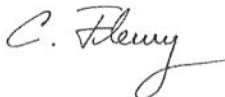
Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

IMPERIALE Romina , 38 avenue de la Forêt, 1202 Genève

MASNARI Pascal, Ch Gilbert-Trolliet 4, 1209 Genève

FLEURY Catherine, 7 avenue Ernest-Pictet, 1203 Genève

Pour le comité pétitionnaire :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Fleury', with a stylized, flowing script.